



**Le TTouch®... une méthode douce et positive.  
Aidez votre animal à surmonter ses difficultés.**

### INSCRIPTION - ATELIER TTOUCH®

(Date limite d'inscription : une semaine avant l'événement.)

#### Identification

Nom :		No de tél. - jour	
Adresse :		- soir	
		- cellulaire	
Courriel :			

Indiquez la date de l'atelier TTouch auquel vous voulez participer parmi celles publiées. Elles sont sur Facebook.

Date :	
--------	--

Avez-vous déjà participé à un atelier TTouch ?    \_\_\_ Oui            \_\_\_ Non

Serez-vous accompagné d'un chien ? \*\*    \_\_\_ Oui            \_\_\_ Non

Si oui, indiquez :

Son nom	
Sa race	
Son âge	
Allergies	
Que doit-on savoir à son sujet ?	

\*\* Si vous êtes indécis quant à la participation de votre chien à l'atelier TTouch, quelle qu'en soit la raison, n'hésitez pas à communiquer avec madame Maryse Perreault au (514) 576-8655 pour en discuter.

#### Inscription et paiement :<sup>1,2,3</sup>

- a) Faites d'abord parvenir ce formulaire dûment rempli par courriel à : [info@essenceetalliances.com](mailto:info@essenceetalliances.com).
- b) Faites ensuite votre paiement par virement électronique à : [info@essenceetalliances.com](mailto:info@essenceetalliances.com). La question étant « Atelier » et la réponse : Ttouchmp (la majuscule est importante!)

*Le paiement est requis pour garantir votre place!*

*Si le paiement par virement électronique n'est pas possible pour vous, communiquez avec moi par téléphone au (514) 576-8655.*

Une confirmation vous sera transmise par courriel, au plus tard une semaine avant la tenue de l'atelier.

***Merci et au plaisir de vous rencontrer !***

---

1 Le paiement est obligatoire pour finaliser la réservation. Un nombre minimal de personnes est requis pour que l'atelier ait lieu. À moins d'avis contraire, la date limite d'inscription est une semaine avant l'atelier.

2 Nos tarifs varient en fonction des zones géographiques et des frais afférents.

3 Politique de vente et d'annulation :  
*En cas d'annulation avant la date limite d'inscription, remboursement de 80 % de la somme payée.  
En cas d'annulation jusqu'à 24 h avant la tenue de l'atelier, remboursement de 50 % de la somme payée.  
En cas d'annulation le jour même de l'atelier, aucun remboursement ne sera effectué.  
Notez qu'il est possible de reporter sa participation à un autre atelier au cours de la même année selon la disponibilité des places.  
La somme à payer pour cet autre atelier sera celle publiée pour ce dernier atelier.  
En cas de force majeure, d'empêchement du conférencier ou d'annulation de l'atelier en raison d'un manque de participants, une date ultérieure sera proposée aux participants en cours d'année, ou le remboursement intégral des sommes déjà versées sera effectué, au choix du participant. Merci de votre compréhension.*